



ACCÈS À LA CLASSE EX DES CPIP

OÙ EN EST LA PUBLICATION DES ARRÊTÉS ?

Flash InFO :

Vous êtes nombreuses et nombreux à nous avoir contactés pour nous signaler que vous attendiez toujours votre arrêté suite à l'obtention de la classe exceptionnelle de CPIP via l'examen professionnel 2026.

Face à cette attente injustifiée, votre FO Justice est immédiatement montée au créneau et nous avons interpellé le bureau RH4 à ce sujet.

► Le bureau RH4 a reconnu le retard et nous a apporté les précisions suivantes :

- **La cause** : L'administration a rencontré d'importantes difficultés techniques pour générer et prendre l'arrêté collectif d'avancement de grade directement dans le SIRH (système d'information sur les ressources humaines).
- **Le délai annoncé** : Les équipes techniques et administratives sont mobilisées. RH4 nous a indiqué espérer pouvoir publier ces arrêtés d'ici la fin de cette semaine.

Si nous saluons la transparence de RH4 sur ce problème technique, nous restons vigilants. Les agents n'ont pas à subir les dysfonctionnements des outils informatiques du ministère pour la reconnaissance de leur carrière.

Ainsi nous suivons le dossier de très près pour nous assurer que cette promesse de publication "cette semaine" soit bien tenue.

Si vous ne voyez rien venir d'ici le début de la semaine prochaine, ou si vous constatez la moindre anomalie sur votre situation...

Ne restez pas isolé(e) et contactez-nous immédiatement !

FO Justice CPIP – le 24 juin 2026